

La confiance peut sauver l'avenir



Lycée Nature et Services Saint-Jean

Rond point de la Tour du Mail • 95117 SANNOIS Cedex
Tél. 01 34 11 46 60 • Fax. 01 34 11 46 62

saint-jean-sannois.apprentis-auteuil.org
lycee.nature-et-services@apprentis-auteuil.org



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

(diplôme de niveau 4)



La confiance peut sauver l'avenir



BREVET PROFESSIONNEL AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS

(diplôme de niveau 4)

Une formation par apprentissage sur 2 ans

PRÉREQUIS

- Formation possible après un BPA ou une 2nde (scolarité complète) ou 2 années d'expérience professionnelle dans le métier de jardinier paysagiste ou 5 années dans une autre profession
- Être âgé(e) de 16 à 30 ans et signer un contrat d'apprentissage
- Avoir une bonne condition physique, une habileté manuelle, un esprit d'équipe, un goût pour la vie au grand air et une sensibilité au beau et au travail bien fait
- Satisfaire à l'entretien de motivation et à l'examen du dossier

OBJECTIFS

- Acquérir et maîtriser les compétences en aménagements paysagers
- Être en capacité de travailler en autonomie
- Progressivement encadrer les équipes d'ouvriers qualifiés

DURÉE

- Formation gratuite et rémunérée en 2 ans en alternance (14 semaine par an, 38 semaines en entreprise)
- Statut d'apprenti, 5 semaines de congés payés par an - 35 heures par semaine

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Obtention du diplôme en Contrôle en Cours de Formation (CCF) - Évaluation par Unités Capitalisables

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présence d'un tunnel d'entraînement à la maçonnerie paysagère et aux petits jardins paysagers, d'un parc matériel important et d'un site de 18 hectares
- Un accompagnement personnalisé mis en place pour chaque jeune dans le domaine professionnel, comme en enseignement général

CONTENU DE LA FORMATION

Enseignement Professionnel :

- Agronomie – biologie/écologie, connaissance des végétaux, maçonnerie paysagère, dessin paysager, encadrement, gestion d'équipe, organisation de chantier, toitures végétalisées (établissement d'un devis)

Enseignement général (toujours appliqués aux situations professionnelles) :

- Communication, mathématiques, économie (gestion de l'entreprise)

DÉBOUCHÉS

Poursuite d'études :

- BTS Aménagements paysagers
- Certificats de spécialisation

Insertion professionnelle :

- Ouvrier hautement qualifié
- Futur chef d'équipe en entreprise privée d'espaces verts ou dans une collectivité.